

HABILITATIONS ELECTRIQUES H0/B0

Chargé de chantier

Conforme à la norme NF C 18 510

Formation initiale

Personnes concernées

- ✓ Tout chargé de chantier amené à diriger des opérations d'ordre non-électrique à proximité d'installations ou d'équipements électriques en exploitation.

Objectifs

- ✓ Acquérir une formation en vue d'obtenir l'habilitation électrique H0(V)/B0 dans le cadre de la norme NF C 18 510,
- ✓ Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors de travaux d'ordre non-électrique dans des locaux ou à proximité des ouvrages électrique en exploitation en Basse tension,
- ✓ Assurer le poste de surveillant de sécurité lors d'interventions à proximité d'ouvrage électrique en exploitation,
- ✓ Utiliser les documents correspondant à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction,
- ✓ Identifier les acteurs concernés,
- ✓ Définir les limites de l'HABILITATION « 0 » (Autorisations, zone de travail, etc.),
- ✓ Faire appliquer les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Selon le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage et à la norme NF C 18 510 de décembre 2011.

Durée 1,5 jour

(10,5 heures)

Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est requise.

Maitrise de la langue française.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées de l'entreprise.

Parcours pédagogique

Tour de table et retour d'expérience

I – L'électricité

La structure de la matière
Les grandeurs électriques
Le circuit électrique

II- Le risque électrique

Le danger et les risques

III - Les effets du courant électrique

Les facteurs aggravants
Les mécanismes de l'électrisation

HABILITATIONS ELECTRIQUES H0/B0

Chargé de chantier

Conforme à la norme NF C 18 510

Formation initiale.



Durée 1,5 jour
(10,5 heures)

Moyens pédagogiques

Matériel de démonstration :

Des équipements de protections collectives.

Des équipements de protections individuelles.

Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.

Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

IV - La prévention du risque électrique.

Les différentes classes de matériel - Les indices de protection,
Les protections collectives et individuelles,
Les dispositifs de signalisation,
Les matériels de sécurité communs et spécifiques,
Les protections complémentaires.

TP: Présentation de matériel

V - Les définitions normatives.

Les domaines de tension - Les habilitations,
Les personnes concernées - Les installations et les équipements,
Les opérations communes - Les zones de l'environnement électrique.

VI - Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension

Définitions - Les opérations particulières,
Reconnaître et repérer un ENVIRONNEMENT ou un local à risque,
Se déplacer et évoluer dans cet ENVIRONNEMENT,
Baliser une ZONE DE TRAVAIL, surveiller le personnel et les accès dans cette zone,
Réaliser un compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur.

VII - Appareils et verrouillages.

Les différents types d'appareils Haute et Basse tension.

TP : Présentation de matériel.

VIII - Conduite à tenir en cas d'accident.

Les origines des accidents.

IX - Contrôle des connaissances.

L'évaluation théorique :

- Questionnaire de type QCM (20 questions) portant sur l'ensemble du thème.
Les dangers de l'électricité.
Les distances de sécurité et les zones.
Les limites des opérations d'ordre non-électrique.
- Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

L'évaluation pratique :

- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Attestation de formation délivrée en fin de formation